

Sainte-Marie, le 20 juin 2024

AUX ÉCOLES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

**Objet : Coqueluche et recommandations pour la période estivale 2024**

Madame,  
Monsieur,

La région de la Chaudière-Appalaches, comme plusieurs autres régions du Québec, connaît une recrudescence importante de la coqueluche cette année, malgré les bonnes couvertures vaccinales chez les bébés et jeunes enfants de la région (90 %). L'éclosion régionale actuelle touche principalement les jeunes d'âge scolaire, alors que les personnes vulnérables aux complications de la maladie, qui sont les bébés de moins d'un an, représentent environ 1 % des cas.

**Pas d'exclusion systématique des cas de coqueluche des camps d'été**

Les enfants fréquentant des camps de jour et des camps de vacances, ainsi que le personnel, ne sont pas exclus du camp s'ils reçoivent un diagnostic de coqueluche, sauf en présence de fièvre OU s'ils sont trop malades pour suivre les activités. Il est toutefois recommandé que les personnes atteintes de coqueluche portent un masque pendant la période de contagiosité (jusqu'à trois semaines après le début de toux sans traitement (ou à l'arrêt de la toux si elle cesse avant) OU après 5 jours d'antibiotiques).

L'exclusion des cas de coqueluche demeure requise seulement dans les milieux où sont présentes des personnes vulnérables, c'est-à-dire des enfants de moins d'un an ou des femmes enceintes dans leur dernier mois de grossesse (en raison du risque de transmission au bébé après la naissance) : CPE, garderie, etc.

**Aucune lettre ne sera transmise en présence de cas :**

Actuellement, tous les milieux où se rassemblent des enfants et adolescents (camps de jour, camps de vacances, milieux de travail) sont à haut risque d'éclosion de coqueluche. Dans ce contexte, aucune lettre ne sera envoyée aux différents camps et milieux lors de cas de coqueluche déclaré.

À cet effet, nous recommandons aux femmes enceintes qui travaillent dans de tels milieux de consulter les recommandations reçues via le programme *Pour une maternité sans danger*, le cas échéant.

**Recommandations pour toute la population :**

La coqueluche circule activement et la priorité est la protection des enfants de moins d'un an, qui sont les plus à risque d'être hospitalisés ou de décéder de la maladie.

Vaccination :

- Les femmes enceintes doivent de se faire vacciner à partir de la 26<sup>e</sup> semaine de grossesse pour protéger leur bébé à naître en lui transférant des anticorps. Le vaccin est très efficace et sécuritaire. Les femmes enceintes peuvent prendre rendez-vous pour la vaccination contre la coqueluche en appelant à leur CLSC ou au 1 855 480-8094 (lundi au vendredi de 8 h à 18 h);
- Les bébés doivent recevoir leurs doses de vaccin à l'âge de 2 mois et 4 mois, ainsi qu'une autre dose à l'âge de 12 mois. La prise de rendez-vous pour ces vaccins est disponible sur [clicsante.ca](https://clicsante.ca). Évitez les retards vaccinaux le plus possible dans le contexte actuel;
- À l'adolescence et à l'âge adulte, si tous les vaccins de base ont été reçus dans l'enfance, aucun rappel de vaccin contre la coqueluche n'est recommandé. Malgré une vaccination adéquate, il est possible de faire la maladie, souvent sous une forme moins sévère.

Famille ayant des jeunes bébés (moins d'un an) et femme enceinte :

- Si une personne de la maison a des symptômes de coqueluche, consultez rapidement. Un traitement rapide peut diminuer la période de contagiosité. De plus, un traitement préventif pour la famille pourrait être proposé pour éviter la maladie chez les personnes vulnérables.
- Si un bébé de moins d'un an ou une femme enceinte au troisième trimestre a été en contact avec une personne atteinte de coqueluche dans les trois dernières semaines, et qu'elle n'a pas de symptômes, consultez Info-Santé au 811 pour obtenir une évaluation sur la pertinence d'obtenir un traitement préventif.

Toute personne présentant des symptômes de coqueluche :

- Évitez les contacts avec les bébés de moins d'un an et les femmes enceintes au troisième trimestre;
- Consultez un médecin;
- Portez un masque lors des contacts sociaux (sans traitement, la coqueluche est contagieuse jusqu'à trois semaines après le début de la toux);
- Lavez-vous souvent les mains.

Pour plus d'information, consultez : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coqueluche>

Si vous avez des inquiétudes sur votre état de santé physique, psychologique ou celle de votre enfant, nous vous rappelons qu'il est possible de communiquer avec le service Info-Santé/Social au 811.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La Direction de santé publique  
Service en maladies infectieuses